



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

finances

Question écrite n° 8798

Texte de la question

M. Michel Issindou alerte M. le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique sur la situation critique des communes bénéficiant de la dotation de compensation de la taxe professionnelle (DCTP). En effet, depuis sa création en 1986, cette dotation a subi des baisses successives qui pèsent sur le budget de ces communes de manière significative. Pour les années 2008, 2009 et 2010, il semblerait qu'une réduction encore plus importante de la DCTP doive affecter certaines de ces communes. Il attire l'attention de M. le ministre sur la situation extrêmement préoccupante des finances locales par rapport à ces réductions qui ne pourront entraîner qu'une hausse sensible de la fiscalité ou une baisse tout aussi sensible du service public municipal.

Données clés

Auteur : [M. Michel Issindou](#)

Circonscription : Isère (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8798

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et fonction publique

Ministère attributaire : Budget, comptes publics et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 octobre 2007, page 6630

Question retirée le : 13 novembre 2007 (Retrait à l'initiative de l'auteur)